

Chômeurs longue durée : enfin des solutions !

La proposition de loi d'expérimentation territoriale visant à faire disparaître le chômage de longue durée est présentée en première lecture ce jour à l'Assemblée Nationale. Emmaüs France, partenaire du projet aux côtés d'ATD, se félicite de voir un projet nécessaire et ambitieux, porté par Laurent Granguillaume, député de la Côte-d'Or et Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, se développer au cœur des territoires.

Ce projet a pour objectif d'éradiquer le chômage longue durée sur certains territoires. Ce fléau, qui concerne aujourd'hui plus de 2,2 millions de personnes en France, a enregistré une augmentation de 56% entre 2008 et 2013. Cette situation de privation d'emploi a des effets graves sur les personnes qui en sont victimes. Cercle vicieux, ils sont également ceux qui ont le moins de chance de retrouver un emploi en cas de reprise de la croissance.

La proposition de loi vise à démontrer qu'il est possible d'identifier des activités utiles (biens et services), susceptibles d'être exercées par des personnes privées d'emploi. Des expérimentations ont été lancées, en plein accord avec tous les acteurs de la vie économique, sur 10 territoires ciblés, correspondant à des bassins de population d'environ 8000 habitants. Une approche à mener de front avec le développement de l'activité économique sur le territoire.

Personne n'est inemployable

La démarche repose sur la reconnaissance, la valorisation et la mise en œuvre des compétences des personnes privées d'emploi et parie sur la volonté collective des acteurs territoriaux de développer localement des activités nouvelles en se plaçant au plus près des besoins exprimés.

Son objectif : la création d'emploi durable, permettant aux personnes de se stabiliser, sur des métiers et des activités non satisfaits actuellement, afin de générer une vraie plus value individuelle et collective.

Réaffectation des aides financières, devenues sans objet

Le financement s'appuie sur des expérimentations territoriales « à budget constant », la création d'un fonds « Chômage longue durée » et la réallocation ex post des aides financières (RSA, APL...) devenues sans objet dans la mesure où les personnes bénéficiaires auront retrouvé un emploi en CDI, rémunéré au SMIC.

Enfin, il vient en complément des dispositifs existants, en particulier dans l'IAE (Insertion par l'Activité Economique), où Emmaüs agit quotidiennement, et propose des réponses financières à la stabilisation des personnes. Emmaüs accompagnera le parcours législatif de ce texte. Le Mouvement est d'ailleurs auditionné ce jour à 15h00 au Sénat par la commission des affaires sociales.

A propos d'Emmaüs France

Initié par l'Abbé Pierre, le Mouvement Emmaüs représente aujourd'hui un réseau de **284 groupes** : communautés, structures d'action sociale et logement, SOS Familles Emmaüs, comités d'amis bénévoles, chantiers et entreprises d'insertion... Soit près de **18 000 acteurs** ancrés localement sur l'ensemble du territoire national. Depuis plus de 65 ans, le mouvement Emmaüs milite pour la justice sociale et invente au quotidien des solutions sur le front de l'innovation sociale pour lutter contre l'exclusion.
www.emmaus-france.org



Contacts presse Emmaüs France:

Anne Dorsemaine / 06 01 07 33 37 / 01 41 58 25 30 / adorsemaine@emmaus-france.org

Corinne Licoppe / 06 87 95 03 80 / 01 41 58 25 33 / clicoppe@emmaus-france.org

www.emmaus-france.org - contact@emmaus-france.org

 @emmaus_france

 www.facebook.com/emmausfrance